

Le 24/05/2013.

Texte de notre 56^e tribune pour le
«VIVRE A ETRECHY» n° 51 du mois de juin 2013.

--O--

Urbanisme : des outils de protection, pour quoi faire ?

En commission d'urbanisme et à l'occasion de l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU), l'équipe dirigeante nous avait, à maintes reprises, vanté les mérites des outils de protection du patrimoine avec notamment la future "AVAP" (Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine).

A les entendre, la Commune avait la garantie d'une qualité urbaine et architecturale pour les constructions à venir... Or, depuis quelques mois, à l'entrée nord d'Etréchy, on a vu s'élever un petit immeuble collectif coincé entre la route de Chamarande et la rue Théodule Luzay qui ne répond manifestement pas à ces louables intentions : implantation discutable, façades aux couleurs voyantes d'un goût douteux et aucune véritable recherche d'intégration dans l'environnement bâti. Bref, on perçoit aisément que la préoccupation économique l'a largement emporté sur le souci esthétique.

Notre propos n'est pas de remettre en cause la nécessité de création de logements dans le cadre d'un renouvellement urbain nécessaire et raisonnable, mais simplement de dire que ces réalisations ne doivent pas se faire n'importe comment. La Commune devrait légitimement avoir des exigences de qualité. C'est son identité qui est en jeu car si on laisse se multiplier les constructions médiocres, c'est l'image d'Etréchy, son cadre de vie et son environnement, qui en seront durablement affectés.

Vos Conseillers municipaux de la liste «ETRECHY, ENSEMBLE ETSOLIDAIRES» : Michel Gleyze, Sylvie Richard, Cécile Jubin, Jean-Claude Bernard, Olivier Hervoir, et Catherine Damon.

Contacts : etrechy.ensol@free.fr, ou 06-75-58-65-05. Site : <http://etrechy.ensol.free.fr/>.